

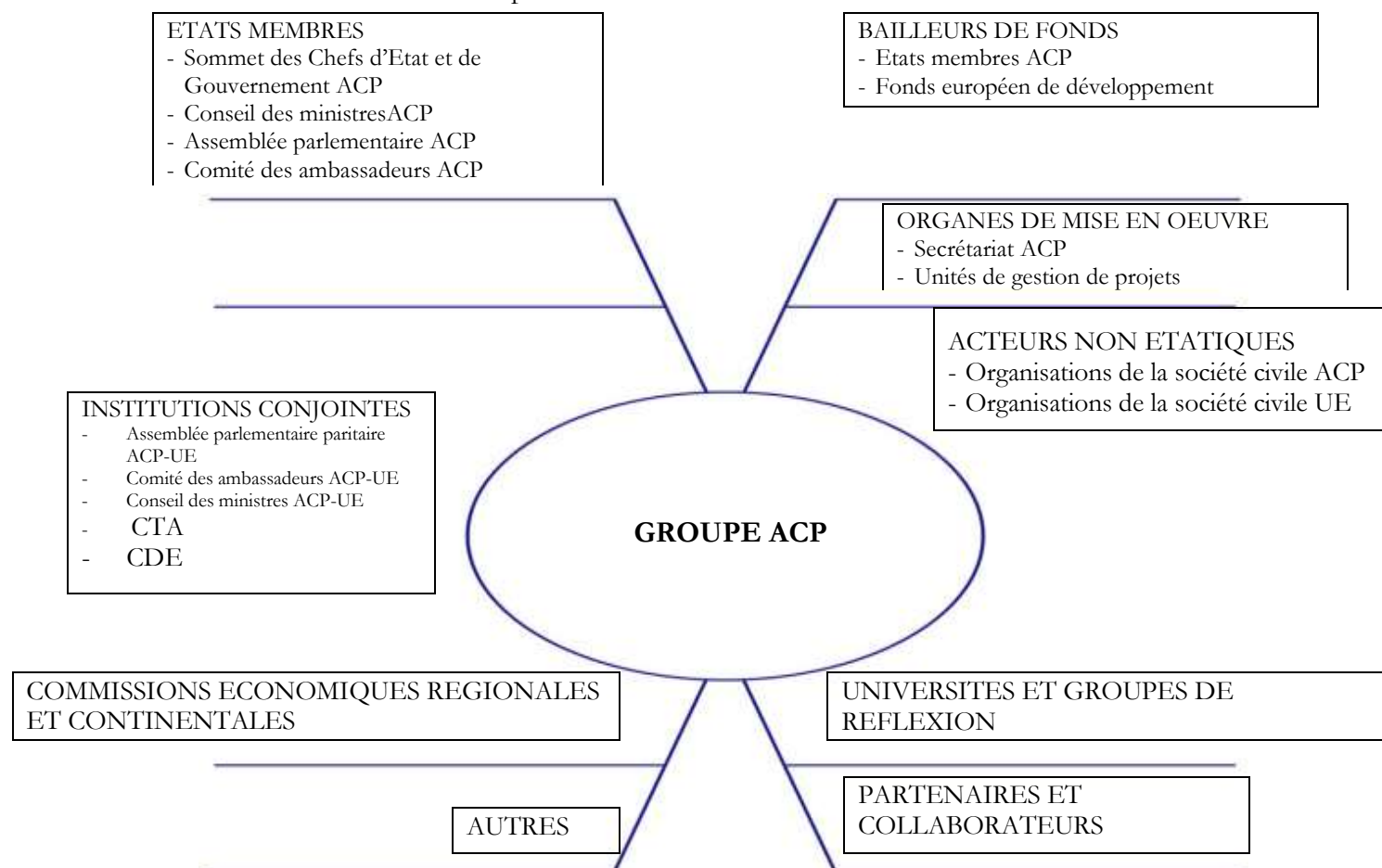
**TERMES DE REFERENCE DU GROUPE  
D'EMINENTES PERSONNALITES ACP**

## I. CONTEXTE

Par décision n° 2/XCVI/12 adoptée à Malabo en décembre 2012, le Conseil des ministres ACP a approuvé l'initiative du Secrétaire général de créer un Groupe d'éminentes personnalités (GEP) chargé d'élargir et d'approfondir la réflexion sur l'avenir du Groupe ACP dans les régions ACP et les pays du Sud ; de définir une vision de l'avenir du Groupe dans un environnement mondial difficile et en mutation ; d'examiner les options pour une réforme destinée à transformer le Groupe ACP en une institution contemporaine capable de répondre aux aspirations et aux attentes de ses États membres ; et de renforcer les instances décisionnelles et le Secrétariat du Groupe afin de doter celui-ci d'un cadre de coopération et de partenariat plus solide et plus efficace. A l'expiration de son mandat en 2014, le GEP présentera un rapport au Conseil des ministres et au Sommet des chefs d'État et de gouvernement ACP.

## II. PARTIES PRENANTES DU GROUPE ACP

Le diagramme ci-après présente les différentes parties prenantes qui pourront contribuer aux débats sur l'avenir du Groupe ACP:



### III. MEMBRES DU GROUPE D'ÉMINENTES PERSONNALITÉS

Le Groupe d'éminentes personnalités (GEP) est composé de dirigeants clairvoyants et de renommée internationale issus de milieux économiques et politiques, provenant de chacune des régions du Groupe ACP. Ses membres sont indépendants à l'égard de leurs États et régions respectifs ou de toute autre tierce partie, et œuvrent dans l'intérêt collectif général du Groupe ACP. Le Secrétaire général ACP et le Président du groupe de travail des ambassadeurs sur les perspectives d'avenir du Groupe ACP sont membres de droit du GEP. Ils assurent le lien entre le Secrétariat, le groupe de travail sur les perspectives d'avenir et le GEP. Les personnalités ci-après ont été sollicitées pour faire partie du GEP:

Nom	Titre
Chief Olusegun Obasanjo	Ancien Président du Nigeria
Dr Leonel A. Fernandez Reyna	Ancien Président de la République dominicaine
Honorable Bharrat Jagdeo	Ancien Président de Guyana
Mme Valentine Sendanyoye Rugwabiza	Directrice générale adjointe, Organisation mondiale du Commerce (OMC)
M. Kaliopate Tavola	Ancien ministre des Affaires étrangères de Fidji
Prof. Sebastiao Izata	Représentant officiel et Chef du Bureau de liaison de l'Union africaine en Guinée-Bissau
Prof. Ibrahima Fall	Ancien Sous-secrétaire général des Nations Unies chargé des droits de l'homme et Directeur du Centre des droits de l'homme à Genève
Mme Patricia R. Francis	Directrice exécutive du Centre du commerce international
Ambassadeur Nureldin Satti	Ancien Représentant spécial par intérim du Secrétaire général de l'ONU au Burundi
Dr Daoussa Bichara Cherif	Ancien ministre des Travaux publics, des Transports, de l'habitat et de l'Urbanisme du Tchad
M. Kolone Vaai	Ancien Secrétaire d'Etat aux Finances de Samoa
M. Peter GAKUNU	Ancien Directeur, Fonds monétaire international (FMI)

### IV. SERVICES D'APPUI AU GROUPE D'ÉMINENTES PERSONNALITÉS ACP

Le Secrétariat ACP fournira au GEP des services d'appui, qui comprendront la coordination de ses activités, la compilation des contributions reçues des parties prenantes aux niveaux national, régional et international, ainsi que du groupe de travail des ambassadeurs sur les perspectives d'avenir du Groupe ACP et du Comité des ambassadeurs. Le Secrétariat établira également des documents de travail aux fins d'examen par le GEP, et assurera un soutien technique et administratif, dont notamment l'élaboration des comptes rendus des réunions, des rapports d'étape à l'attention du Conseil des ministres et du rapport final destiné aux chefs d'État et de gouvernement ACP.

Le GEP s'appuiera sur diverses sources d'informations telles que les études, les recherches, les communications écrites et orales présentées par les parties prenantes, les rapports de consultants, les réunions et les séminaires.

## V. CHAMP D'ACTION

Le champ d'action du Groupe d'éminentes personnalités consistera principalement, mais pas exclusivement, à :

1. Examiner de façon critique les résultats des réflexions menées par le groupe de travail des ambassadeurs sur les perspectives d'avenir du Groupe ACP (ci-après dénommé « les ACP »), ainsi que tous les documents, études, rapports, entretiens et consultations pertinents portant sur l'avenir des ACP.
2. Faire le bilan des 38 années d'existence du Groupe ACP à la lumière de ses réalisations et de ses faiblesses majeures, évaluer la coopération ACP actuelle et proposer des améliorations à y apporter ou des stratégies à adopter, comprenant entre autres les éléments suivants:
  - a. la vision du Groupe ACP jusqu'à l'horizon 2020 et au-delà ;
  - b. les valeurs, les principes et les objectifs du Groupe ACP ;
  - c. la solidarité et la cohésion durables entre les États membres ACP ;
  - d. le Groupe ACP en tant qu'organisation internationale contemporaine du 21<sup>ème</sup> siècle ;
  - e. les relations futures avec l'Union européenne et d'autres partenaires ;
  - f. les domaines propices au renforcement de la coopération et de l'intégration intra-ACP ;
  - g. la structure administrative du Groupe, notamment les instances dirigeantes, le processus décisionnel, les modalités administratives, les sources de financement, les méthodes de travail, la conduite des réunions, les documents de réunions, les rôles du Secrétaire général et du Secrétariat ACP ;
  - h. la personnalité juridique du Groupe ACP ;
  - i. les relations extérieures et la visibilité du Groupe ACP.
3. Évaluer de façon critique la pertinence et l'importance du Groupe ACP, compte tenu de l'appartenance simultanée de ses États membres à d'autres organisations ayant des domaines d'intervention spécifiques, et explorer les possibilités de coopération dans la mise en œuvre des domaines communs ;
4. Formuler des politiques visant à répondre au problème du chômage croissant dans les États ACP, qui touche en particulier les jeunes et les femmes ;
5. Entreprendre toutes autres tâches ou examiner toutes autres questions que le GEP jugera pertinentes et utiles pour la réalisation de ses objectifs ;

### **Amendement**

Les présents termes de référence peuvent être modifiés d'un commun accord entre les membres du GEP, par le biais de la consultation et du consensus.

## VI. SESSIONS FORMELLES ET RAPPORTS

La réunion constitutive du GEP se tiendra à Bruxelles le lundi 25 mars 2013. Outre le lancement de ses activités, le GEP désignera à cette occasion un Président et un Vice-président en son sein, discutera de ses termes de référence, conviendra d'un programme d'action et participera à une conférence de presse. Il fixera par ailleurs la périodicité, l'ordre du jour et le lieu de ses réunions. L'ordre du jour et les copies électroniques des documents de travail seront communiqués à tous les membres du GEP au moins deux semaines avant chaque réunion.

Il est proposé, à l'intention du GEP, le programme d'activités suivant :

Date	Activité	Lieu
25 mars 2013	Réunion constitutive du GEP	Bruxelles
4ème trimestre 2013	Région Pacifique– séminaires, colloques	Samoa 17-19 oct. 2013
4ème trimestre 2013	Région Caraïbes – séminaires, colloques	Grenade 1-2 nov.2013
Décembre 2013	Rapport d'étape au Conseil des ministres ACP	Bruxelles
1er trimestre 2014	Région Afrique de l'Ouest – séminaires, colloques	à déterminer
1er trimestre 2014	Région Afrique australe– séminaires, colloques	à déterminer
2ème trimestre 2014	Région Afrique centrale - séminaires, colloques	à déterminer
2ème trimestre 2014	Région Afrique de l'Est – séminaires, colloques	à déterminer
2ème trimestre 2014 Avril/mai 2014	Présentation du projet de rapport d'étape au groupe de travail sur les perspectives d'avenir du Groupe ACP et au Comité des ambassadeurs par la personne ressource désignée au sein du Secrétariat ACP	à déterminer
Mai/juin 2014 - Conseil des ministres ACP	Rapport d'étape au Conseil des ministres	à déterminer
3ème trimestre 2014	Dialogue avec les principales parties prenantes à Bruxelles, y compris le groupe de travail sur les perspectives d'avenir du Groupe ACP et le Comité des ambassadeurs ; Finalisation du rapport par le coordonnateur/la personne ressource du Secrétariat ACP	à déterminer
Décembre 2014	Rapport final au Conseil des ministres ACP	à déterminer
Décembre 2014	Rapport final au Sommet des chefs d'État et de gouvernement ACP	à déterminer

1. Les rapports intérimaires au Conseil des ministres ACP seront présentés par un membre désigné du GEP.
2. Le GEP présentera un projet de rapport final au Conseil des ministres à sa session de mai/juin 2014.
3. Le Président du GEP communiquera une copie du rapport final à chaque dirigeant des États ACP au moins un mois avant la tenue du 8<sup>ème</sup> Sommet des chefs d'État et de gouvernement prévu en 2014. Ce rapport servira de guide aux États membres pour déterminer les options les plus judicieuses pour le Groupe ACP pendant la période 2015-2020 et à partir de 2020. Chaque scénario sera assorti d'un ensemble d'activités prioritaires, ainsi que d'une indication claire des besoins requis en matière d'organisation et de financement.
4. Le Groupe d'éminentes personnalités ACP participera au 8<sup>ème</sup> Sommet des chefs d'État et de gouvernement ACP, au cours duquel il présentera son rapport.

A l'issue de chaque réunion associant le GEP, le Secrétariat ACP établira un rapport sur les travaux qu'il adressera aux membres du GEP, avec copie au groupe de travail sur les perspectives d'avenir du Groupe ACP et au Comité des ambassadeurs.

## VII. FINANCEMENT

Les activités du Groupe d'éminentes personnalités seront financées sur les ressources allouées à l'appui institutionnel au titre de la convention de contribution ACP-UE. Les membres du GEP offriront leurs services à titre gracieux, en guise de contribution en nature au processus de réflexion sur l'avenir du Groupe ACP.